



SUD-Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonge 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@gmail.com Site Internet : www.sudraillyon.org

SUD
Solidaires
Rail

Le Fer Solidaire

N° 75 - 18 avril 2013

Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Retraites : ET CA CONTINUE, ENCORE ET ENCORE...

Après de multiples contre-réformes des retraites, qui n'ont eu pour conséquences que la baisse du montant des pensions, **le gouvernement annonce une nouvelle contre-réforme**. Cette fois, promis juré, le gouvernement ne veut toucher qu'à la durée de cotisation sans toucher à l'âge de départ !

Allonger la durée de cotisation aura comme conséquences une baisse du niveau des pensions vu qu'il sera de plus en plus difficile d'atteindre les annuités nécessaires à une retraite pleine !

Seul ceux qui auront les moyens de se payer une retraite en capitalisant tout au long de leur carrière pourront sauver leur peau ! Mais le gouvernement espère ainsi duper les salariés en pouvant dire qu'il n'a pas touché à l'âge de départ...

Encore une fois le gouvernement pourra compter comme à chaque régression sociale sur la CFDT. Cette fois c'est même le secrétaire confédéral nouvellement élu, Laurent Berger, qui monte au créneau dans les médias pour justifier un allongement de la durée de cotisation. **Cette recette aura encore**

une fois pour conséquence une montée extrêmement dangereuse du chômage des jeunes et une baisse généralisée des pensions !

Ceux qui n'étaient pas dans l'action en 2010 en espérant un changement de politique en 2012 en sont pour leur frais.

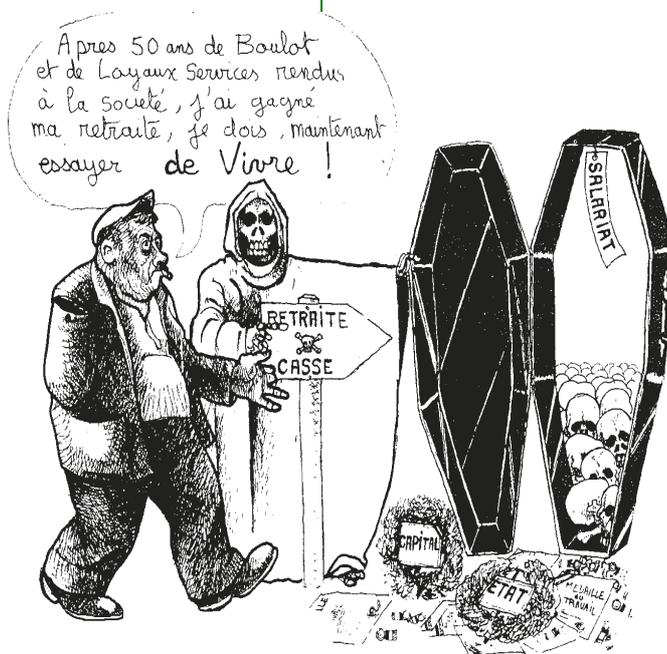
SUD-Rail a toujours dit que le changement prôné par le candidat Hollande ne se fera que par la mobilisation des salariés pour imposer un vrai changement.

Non la crise n'est pas celle des salariés, ce n'est pas à eux de la payer !

De l'argent, il y en a, les récents chiffres annoncés sur l'évasion fiscale (minimum 60 milliards/an) suffirait à sauvegarder notre système social.

SUD-Rail appelle tous les salariés à se mobiliser dès que le gouvernement s'attaquera à nos retraites !

Pour ce faire, SUD-Rail invite tous les salariés à se regrouper, à échanger, à se syndiquer ! Organisons la riposte contre ceux qui veulent, au nom de la finance, casser notre système social !



E.A.S. : droit

Depuis bientôt 2 ans, la direction tente de déployer l'EAS sur la quasi-totalité des lignes de la région.

Et depuis 2 ans, la direction se heurte à SUD-Rail, qui par son travail militant remet en cause le déploiement du projet « EAS pour ~~sauver~~ abandonner des trains » qui assurément détériorerait les conditions de travail des cheminots (ADC, ASCT, Agents d'Escale), dégraderait le service public rendu aux usagers, remettrait en cause la sûreté à bord des trains ainsi que la sécurité ferroviaire.

L'exemple des RER parisiens démontre chaque jour un peu plus qu'il faut tout faire pour éviter la mise en place de ce modèle là en Rhône-Alpes.

En effet, l'abandon du terrain entraîne des situations invivables à bord des RER en Ile de France (dégradation du matériel, racket et violences envers les usagers, agressions à l'encontre des conducteurs, accidents de personnes lors de la fermeture des portes, ...). Et voilà que la direction sans le moindre scrupule appelle les voyageurs des RER à se regrouper dans les mêmes voitures pour éviter au maximum les risques d'agression. C'est ce qu'ils veulent pour notre région ???

SUD-Rail, depuis 2 ans, a beaucoup travaillé avec les associations d'usagers (*communiqués et tracts communs, courriers d'opposition, pétitions*), a mis la

pression sur les élus politiques qui ont tendance à ne pas tenir leurs engagements, et à informer les cheminots à chaque étape.

Par ailleurs, SUD-Rail agit dans les instances sur ce dossier. Face à une direction qui ne respecte pas les obligations qui lui sont fixées par le code du travail, les militants SUD-Rail des CHSCT ont fait voter des expertises indépendantes qui ont mis en évidence de nombreux dangers pour le personnel.

Dernier événement en date : SUD-Rail a fait voter une délibération au Comité d'Etablissement demandant une consultation des CHSCT du dépôt de Scaronne et de l'ECT et réclamant les avis des CHSCT des dépôts de Portes, de Perrache et de Part-Dieu.

Une majorité d'élus au CER ont voté POUR la délibération proposée par SUD-Rail et ont donc refusé d'émettre un avis motivé sur ce dossier.

Cette délibération a mandaté le secrétaire du CER pour saisir les tribunaux, afin de suspendre la mise en œuvre du projet.

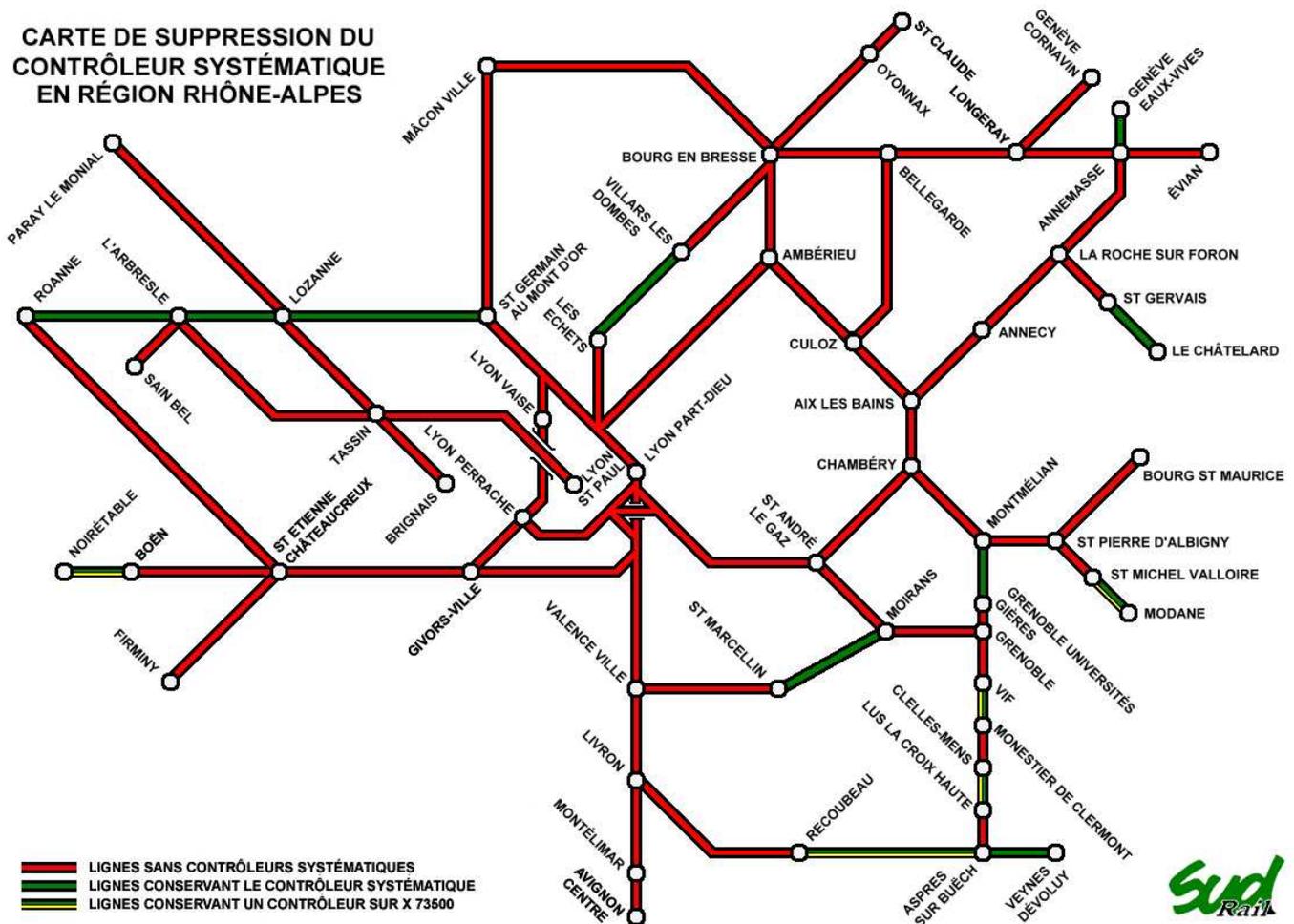
Plus que jamais, les militants SUD-Rail travaillent de manière rigoureuse et offensive dans les instances dans lesquelles les cheminots les élisent.



dans le mur ???



CARTE DE SUPPRESSION DU CONTRÔLEUR SYSTÉMATIQUE EN RÉGION RHÔNE-ALPES



Sud
Rail

Pour rappel, voici en rouge, toutes les lignes de la région que la direction veut autoriser à la circulation en EAS (Équipement des trains à Agent Seul)

APTITUDE : 90 000 cheminots concernés

Comme chacun sait, l'arrêté d'aptitude de 2003 a été abrogé. En effet, suite à la mise en place de la licence européenne du conducteur ferroviaire, l'arrêté d'aptitude de 2003 qui imposait certains critères à tous les cheminots ayant des fonctions de sécurité a vécu !

Le ministère des transports a d'ailleurs confirmé dans un courrier datant de septembre 2010 que : *« les conditions d'aptitude physique définies à l'arrêté du 30 juillet 2003 étaient désormais sans fondement légal eu égard aux dispositions des textes réglementaires relatifs à la sécurité des circulations ferroviaires et à l'interopérabilité du système ferroviaire ».*

En 2010 également, des directives européennes, reprises par le ministère des transports, fixent pour les conducteurs de trains les critères d'aptitude nécessaires à l'exercice de leur métier. Ces directives ne concernent que les Agents De Conduite, puisqu'il s'agit de la licence européenne applicable aux conducteurs, et seulement à eux, comme son nom l'indique.

La direction SNCF a choisi de soumettre les cheminots, autres que conducteurs, aux mêmes critères que ceux très contraignants fixés dans la licence européenne du conducteur.

Pour SUD-Rail, il s'agit d'un choix clair de la direction pour laisser un maximum de cheminots sur le carreau !

Pourtant, personne ne lui impose, on l'a vu plus haut ! (la seule obligation légale étant désormais de soumettre les personnels autres que conducteurs à une visite pour s'assurer qu'ils puissent remplir des fonctions de sécurité, et chaque entreprise a le choix pour fixer ses propres critères à partir du moment que les critères retenus garantissent la sécurité des circulations).

SUD-Rail souhaite que la direction fixe d'autres critères d'aptitude, des critères moins contraignants que ceux des conducteurs, plus réalistes par rapport au métier exercé. SUD-Rail réclame par ailleurs le retrait de la visite psychologique pour les conducteurs.

Une table ronde doit être fixée rapidement par la direction nationale pour entériner le RH 0963 qui gravera dans le marbre la visite d'aptitude telle qu'on nous l'impose actuellement.

Seul SUD-Rail a refusé d'aller en bilatérale participer à l'écriture de ce texte qui va à l'inverse des intérêts des salariés.

SUD-Rail appelle les cheminots à se faire entendre le jour de la table ronde.

Pour vous informer en direct, un réflexe :

www.sudraillyon.org